

Séance du mercredi 7 décembre 2022

Question supplémentaire n° 2

**Retrait des délibérations n° 18b du 8 octobre 2020 et
n° 22 du 3 décembre 2020 concernant les tarifs d'occupation de l'aire d'accueil des
Citoyens Français Itinérants**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi sept décembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REMPLOÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	Monsieur Almaric GUIDOUX
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Alain ANDRIAU jusqu'au point n° 4 Pouvoir à Serge AUDONNET
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Florence COMBES Pouvoir à Geoffroy CANTAT jusqu'au point n° 16 Excusée
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 33
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LAUNAY

Date de la convocation : 29 novembre 2022
Date de l'affichage : 29 novembre 2022

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20221207-20221207QS2-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 7 décembre 2022

Question supplémentaire n° 2

Retrait des délibérations n° 18b du 8 octobre 2020 et n° 22 du 3 décembre 2020 concernant les tarifs d'occupation de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article 149 de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, relatif aux aires d'accueil et aux terrains familiaux ;

vu les délibérations n° 18b du 8 octobre 2020 et n° 22 du 3 décembre 2020 de Cœur de France adoptant les tarifs d'occupation de l'aire d'accueil des Citoyens français itinérants ;

considérant que l'aire d'accueil située aux Fromentaux à Saint-Amand-Montrond a été fermée le 18 février 2021.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

vote le retrait des délibérations n° 18b du 8 octobre 2020 et n° 22 du 3 décembre 2020 de Cœur de France adoptant les tarifs d'occupation de l'aire d'accueil des Citoyens français itinérants située aux Fromentaux à Saint-Amand-Montrond.

Le Président



Daniel BONE

Le secrétaire de séance

A blue ink signature of Jean-Claude LAUNAY is written in a stylized, cursive manner.

Jean-Claude LAUNAY